

Agriculture Emploi Europe Santé Environnement Budget
International Budget Justice Famille Pouvoir d'achat
Économie Santé Emploi Agriculture
Sécurité Famille Éducation International Justice Sécurité Économie
Europe

Yves Nicolin

Votre Député

**UN MANDAT À
VOTRE SERVICE**

2007
2008
2009
2010
2011
2012



L'édito d'Yves Nicolin

Dans ce document, qui reprend les différents sujets et dossiers sur lesquels j'ai travaillé depuis juin 2007 avec mes collègues députés, vous retrouverez un bilan de mon action au service des Roannais.

Alors que le mandat que les Roannais m'ont confié arrive à son terme en 2012, j'ai souhaité vous adresser un bilan de mon engagement en faveur de notre territoire et de ses habitants.

Vous le savez, pour accomplir cette mission qui est d'abord et avant tout celle de défendre le Roannais, ses entreprises, ses habitants et ses associations, j'ai veillé à porter les aspirations des Roannais et à répondre aux attentes de chacun.

Vous écouter et vous soutenir : ce principe a toujours guidé mon action parlementaire. Il a forgé mes convictions et ma détermination. Ce principe a également guidé mes choix car, plus que jamais il nous faut trouver des solutions d'avenir pour notre pays et les défendre avec détermination et courage. C'est pourquoi j'ai toujours souhaité avoir un contact franc et direct avec chaque Roannais. Ce sont mes rencontres et mes échanges avec les élus locaux, avec les habitants, avec les forces socio-économiques du Roannais qui ont donné corps à mon action sur les bancs de l'Assemblée nationale.

Alors que notre pays a traversé une crise économique et financière sans précédent depuis 1929, une crise agricole importante et une crise internationale d'une rare violence nous aurions aimé faire encore plus pour répondre aux attentes et aux angoisses des Français. Cependant, nous pouvons être tout

de même satisfait du travail accompli depuis 2007 même si les réformes que nous avons conduites au nom de l'intérêt général n'étaient pas les plus populaires. Nous avons toujours agi au nom de l'intérêt général et supérieur de la France et des Français. Le plan de relance a contribué à atténuer l'impact de la crise sur l'activité économique de notre pays. Plusieurs milliers d'emplois ont ainsi pu être maintenus. Nous avons également préparé l'avenir en réformant nos systèmes de santé et de retraite pour qu'ils continuent à bénéficier à tous. Avec le Grenelle de l'Environnement nous avons développé une politique environnementale ambitieuse. Jamais l'activité du parlement n'aura été aussi intense. En proposant, amendant, et votant les lois nous avons œuvré en faveur de votre sécurité, de votre emploi et de votre pouvoir d'achat (défiscalisation des heures supplémentaires, exonération des droits de successions,...)

Je souhaite plus que jamais continuer à vous représenter dans cet esprit d'écoute afin de dynamiser le Roannais. Je souhaite continuer à servir les Français en menant jusqu'à leur terme les réformes cruciales pour la modernisation de la France et en continuant à vous proposer, à agir et à m'engager au service du Roannais et de ses habitants.

Fidèlement,
Yves Nicolin



Votre député
Yves Nicolin

Né le 5 mars 1963 au Coteau
Marié et père de 3 enfants (13, 10 et 7 ans)
Gestionnaire
Député de la Loire
Maire de Roanne et Président de Grand Roanne Agglomération de 2001 à 2008
Président de l'Agence Française de l'Adoption depuis 2006

Portrait chinois : si j'étais...

- un objet : un satellite pour voir les choses de plus haut
- un animal : une tortue pour la solidité de sa carapace
- un événement : le printemps pour garder espoir
- une couleur : le bleu pour sa profondeur
- un roman : le tour du monde en 80 jours pour son avant-gardisme

J'aime : le courage, l'action, ma famille ma loi portant réforme de l'adoption la modernisation de la ville de Roanne que j'ai mise en place entre 2001 et 2008

Le mot de Christian JACOB

Tout comme moi, vous connaissez l'énergie de votre député Yves Nicolin. Grâce à son dynamisme et à la force de ses convictions, l'Assemblée nationale participe activement à l'amélioration de la vie des Français, et à la transformation de notre pays afin de le rendre plus fort face aux défis actuels.

Au sein de notre Groupe, les députés se sont illustrés durant toute la mandature par une détermination et un investissement sans faille. Ce mouvement de rénovation de notre pays, que vous avez clairement choisi en 2007 est bien engagé. Avec vous, nous comptons bien maintenir le cap des réformes !



Christian JACOB, Président du Groupe UMP à l'Assemblée nationale

Le groupe UMP : 314 députés en action

“100% de loyauté au Président de la République, 100% de liberté de débat et de proposition”, c’est la marque de fabrique du groupe UMP depuis le début de la législature.

Dans l’hémicycle, en commissions, sur le terrain, les députés UMP travaillent sans relâche pour tenir les engagements pris avec Nicolas Sarkozy devant les Français en 2007.

Nous avons engagé les réformes réputées impossibles comme :

- la réforme des retraites et celle des régimes spéciaux,
- la réforme des universités,
- la fusion ANPE-UNEDIC,
- le service minimum dans les transports,
- la création du RSA qui met fin à la logique de l’assistanat,
- la mise en place du service civique volontaire pour encourager les jeunes dans des missions d’intérêt général.

• **Sur le plan national** : nous avons revalorisé et libéré le travail en assouplissant le travail dominical, en incitant au maintien dans l’emploi des seniors. Nous avons accentué la lutte contre toutes les formes d’insécurité, nous avons commencé à rééquilibrer les flux migratoires, nous avons augmenté de



50% le budget de l’enseignement supérieur et de la recherche, nous avons voté le Grenelle de l’environnement.

• **Dans le cadre de la Présidence française de l’Union européenne** et pour mieux faire entendre la voix des Français à l’échelon

européen, nous avons renforcé notre coopération avec nos homologues européens à travers le “Club des 27”, réunion des 27 groupes parlementaires de droite et de centre-droit.

“Sur tous les fronts, les 314 députés UMP participent à la dynamique de changement”

• **Face à la crise financière internationale**, nous avons réagi immédiatement pour adopter un plan de relance massif, évitant ainsi l’effondrement du système financier et protégeant au maximum les Français des effets de la crise (mesures exceptionnelles en faveur des jeunes, aide à l’activité partielle, accompagnement des victimes de licenciement économique).

En action permanente, les députés UMP ont multiplié les initiatives pour améliorer concrètement la vie quotidienne des Français.

Le Parlement nouveau est arrivé :

vos députés ont plus de pouvoirs pour faire entendre votre voix !

Depuis l’été 2008 et le vote de la réforme constitutionnelle, **le Parlement dispose de nouveaux droits et de nouveaux devoirs.**

• Désormais, nous partageons l’ordre du jour avec le Gouvernement : nous sommes donc une véritable force de proposition et un relais plus efficace des préoccupations des Français.

Et ces nouveaux droits concernent aussi l’opposition qui dispose d’une stricte égalité de temps de parole avec la majorité lors des questions d’actualité.

• Enfin, nous avons mis en place **une nouvelle façon de travailler, "la coproduction"** : coproduction législative pour des lois plus en phase avec les réalités du terrain et les attentes des Français, coproduction sociale en lien avec les partenaires sociaux, et coproduction européenne pour rendre les directives européennes plus réalistes et applicables...

LE CHIFFRE

.....
187

C’est le nombre de lois qui ont été adoptées pour améliorer la vie des Français depuis 2007 !

Économie, emploi et entreprises

Les députés UMP ont eu à cœur de dynamiser les moteurs de la croissance en desserrant les étaux qui pesaient sur notre économie.

"Travailler plus pour gagner plus" était au cœur du projet présidentiel : là où la gauche avait voulu restreindre le travail avec les 35 heures, nous le libérons.

Les salariés modestes ont été les premières victimes des 35 heures avec le gel direct de leurs salaires. Nous avons restauré la liberté de travailler en augmentant le contingent d'heures supplémentaires : depuis l'entrée en vigueur de la loi, 6 millions de salariés ont déclaré des heures supplémentaires exonérées, soit une augmentation de 40% !

Nous avons aussi modernisé notre marché du travail pour faciliter l'accès à l'emploi :

- plus de flexibilité dans le choix du contrat de travail (rupture conventionnelle, lutte contre les mises à la retraite d'office, assouplissement du cumul emploi retraite...),
- plus de simplicité grâce à la fusion ANPE et Assedic depuis le 1^{er} janvier 2009 (1 conseiller pour 50 demandeurs d'emploi contre 1 pour 100 auparavant),
- amélioration de l'indemnisation et de l'accompagnement des licenciés économiques avec l'extension des contrats de transition professionnelle (CTP) et le renforcement des conventions de reclassement personnalisé (CRP),
- plus d'accompagnement pour les chômeurs (aide à la mobilité professionnelle, formation continue...),
- plus de contrôles pour limiter la fraude.

Dans le même temps, nous avons lancé une grande politique de soutien et de développement des PME, en particulier dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie. Nous soutenons les entreprises parce que ce sont elles qui créent les emplois et la richesse de notre pays :

- les conditions de fonctionnement sont renouvelées : protection du patrimoine personnel de l'entrepreneur, simplification du régime des SAS et SARL...,
 - le développement des entreprises est soutenu : réduction du délai de paiement avec un gain de 4 milliards de trésorerie supplémentaire, accessibilité des PME innovantes aux marchés publics, accès au microcrédit...,
 - les freins à l'embauche sont levés : gel du franchissement des seuils de 10 à 20 salariés, chèque-emploi TPE étendu aux entreprises de moins de 20 salariés, dispositif "zéro charge" dans les petites entreprises qui a contribué à l'embauche de 500 000 salariés, soutien à l'apprentissage avec exonération de charges et primes de 1 800 euros...,
 - la reprise d'entreprise est favorisée : baisse des droits de mutation, réduction d'impôts, recours au tutorat...
- Par ailleurs, les Etats Généraux de l'Industrie ont abouti à 23 mesures pour renforcer la compétitivité de notre industrie : dispositif



L'auto-entrepreneur : une façon simple de créer son entreprise

Depuis le 1^{er} janvier 2009, ce nouveau statut permet à chaque Français de créer facilement son entreprise en complément de son salaire, de son traitement ou de sa retraite. Vous ne payez les impôts et les charges que lorsque vous réalisez un chiffre d'affaires ! C'est un véritable succès : plus de 600 000 personnes ont choisi de créer leur auto-entreprise.

de prêts verts bonifiés pour les entreprises, 200 millions d'euros destinés à la réindustrialisation...

Enfin, nous avançons sur le chantier de la souffrance au travail, avec la réforme de la médecine du travail, la prévention de la pénibilité afin de "travailler mieux pour gagner plus ensemble". Le bien-être des salariés est un élément majeur de la compétitivité des entreprises.

Investissements d'avenir :

35 milliards d'euros consacrés à retrouver le chemin d'une croissance durable

La France s'est dotée en 2010 d'un levier de croissance de long terme à travers une enveloppe de 35 milliards d'euros consacrée aux investissements d'avenir. L'objectif est d'investir dans des secteurs porteurs, notamment la recherche et l'innovation, l'enseignement supérieur, les énergies nouvelles, le développement des PME.

Moins d'impôts : tous gagnants !

Entre 2007 et 2010, nous avons desserré de 16 milliards d'euros l'étau fiscal qui pèse sur les Français.

• Pour les ménages :

- Entre 2002 et 2007, nous avons déjà réduit l'impôt sur le revenu de près de 10 milliards d'euros. Pour 3,7 millions de contribuables, l'impôt aura été diminué de 30%.

- La loi Travail Emploi Pouvoir d'Achat (TEPA) a permis de rendre 7,7 milliards d'euros aux ménages : **la déductibilité des intérêts d'emprunt a facilité l'accès à la propriété** ; avec les **droits de mutation à titre gratuit**, chacun peut faire bénéficier ses enfants des fruits de son travail.

• **Pour les entreprises : la réduction de l'ISF a permis d'orienter plus de 1,05 milliard d'euros en 2008 et plus de 1,1 milliard d'euros en 2009 vers l'investissement dans les TPE-PME**, véritable manne pour nos entreprises qui manquent souvent de financements. Et la **suppression de la part investissement de la taxe professionnelle** va permettre de rendre entre 8 et 10 milliards d'euros à nos entreprises.

Justice sociale et pouvoir d'achat

Pour revaloriser le travail et le pouvoir d'achat, nous avons remis le dialogue social au centre du système.

Nous avons sauvé notre régime de retraite par répartition qui était confronté à de graves déficits compte tenu du déséquilibre démographique :

- le report de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans en 2018,
- le report du taux plein (âge d'annulation de la décote) à 67 ans en 2023,
- en contrepartie d'une extension du dispositif de départ anticipé pour "carrières longues" et la reconnaissance de la pénibilité.
- **Les heures supplémentaires sont incontestablement un succès.** Au deuxième trimestre 2010, le volume des heures supplémentaires est en hausse de 14,1 % par rapport au deuxième trimestre 2009. Un salarié qui perçoit le SMIC et qui fait quatre à cinq heures supplémentaires par semaine gagnera, à la fin du mois, 100 euros de plus. L'augmentation nette de son pouvoir d'achat peut aller jusqu'à 15 %.
- Avec le développement de l'intéressement et de la participation dans toutes les entreprises, les salariés touchent les fruits de leur travail quand l'entreprise fait des

bénéfices : depuis 2008, les PME peuvent verser une prime de 1500 euros entièrement défiscalisée.

• Avec le RSA, nous luttons contre le phénomène des travailleurs pauvres et nous rendons le travail plus attractif que l'inactivité ou l'assistance. Nous mettons ainsi un terme à cette situation absurde qui voulait qu'une personne perde de l'argent en retrouvant un travail. Un an et demi après sa création, 1,8 million de foyers, regroupant 3,8 millions de personnes,

“Notre action en faveur du pouvoir d'achat est double. L'augmentation de la feuille de paie d'abord ; la réduction des dépenses quotidiennes ensuite”

étaient allocataires du RSA. 40 % des allocataires du RSA le touchent en plus de revenus d'activités. C'est la preuve que le RSA est bien une incitation à revenir vers l'emploi.

Pour réduire les dépenses qui pèsent sur



les ménages, nous avons multiplié les actions en faveur du logement qui représente plus du 1/4 du budget des ménages (réduction des cautions pour les locataires, loyers alignés sur les prix à la consommation, déductibilité des intérêts d'emprunt...). Sur la facture énergétique, lourdement impactée par les événements au Moyen-Orient, nous avons instauré un tarif social pour le gaz et l'électricité ainsi que le maintien des tarifs réglementés avec la loi NOME.

Sans oublier nos actions pour faire baisser les prix (développement de la concurrence au service des consommateurs, transparence dans le secteur bancaire et de la téléphonie...). Avec la loi qui encadre le crédit à la consommation, nous avons agi pour moraliser les pratiques des organismes de crédit et diminuer le nombre de ménages surendettés.

La réduction des dépenses publiques : une priorité

Le retour à l'équilibre de nos comptes publics est une priorité de la majorité. Plutôt qu'une augmentation généralisée des impôts, les efforts consentis portent sur la réduction de la dépense publique. Afin de répondre à l'augmentation du déficit public dû à la crise, nous avons entrepris une réduction majeure de 60 milliards d'euros du déficit public pour 2011. Il s'agit de poursuivre ces efforts pour atteindre un déficit public de 3% du PIB à l'horizon 2013, conformément à nos engagements européens.

La majorité souhaite la mise en place d'une règle constitutionnelle contraignante, dite "règle d'or", afin de réduire durablement nos déficits. Cela pourrait prendre la forme d'une loi de programmation des finances



publiques votée pour chaque mandature. Nous travaillons également à la réforme de la fiscalité, notamment celle du patrimoine, afin de la rendre plus simple, plus juste et plus efficace.

Comment la France surmonte la crise

Le plan de relance ciblé, rapide et coordonné avec nos voisins européens, a porté ses fruits :

la France sort de la récession et a retrouvé le chemin de la croissance. Sous l'impulsion de la France et de l'Europe, la moralisation de la finance internationale est en marche. La gauche a longtemps fait des discours sur les paradis fiscaux, les bonus... Notre action fait enfin bouger les choses.

Dans le cadre de la présidence française du G20, la France s'est engagée sur trois chantiers majeurs : la réforme du système monétaire international, la régulation des marchés des matières premières et l'amélioration de la gouvernance au niveau mondial.

Solidarité et santé

Accompagner nos concitoyens les plus en difficulté est un devoir. Les députés UMP en ont fait une priorité.

Notre système de santé est confronté à de nouveaux défis : allongement de l'espérance de vie (15 ans depuis 1950), progrès de la médecine, développement des pathologies chroniques, menace de pandémies... **Nous défendons le maintien d'un très haut niveau de protection sociale, mais nous ne voulons pas faire peser ces dépenses sur les générations futures.** C'est pourquoi l'objectif du groupe UMP est d'arriver au plus tôt à un retour à l'équilibre des comptes sociaux.

“Un système plus efficace, plus solidaire, plus responsable”

• **Un système plus efficace** : nous mettons en place une meilleure organisation de l'offre de soins fondée sur les besoins de la population, avec une meilleure coopération entre professionnels de santé, des restructurations sans aucune fermeture

LE CHIFFRE

400 000

C'est le nombre de nos concitoyens qui bénéficieront d'ici à 2012 de la revalorisation à hauteur de 25% du minimum vieillesse.

Le 1^{er} avril dernier, celui-ci a déjà été porté de 633 à 677 euros par mois.

d'établissement, la création des agences régionales de santé (ARS) pour mettre fin aux cloisonnements actuels, et un plan Hôpital 2012 doté de 10 milliards d'euros d'investissement pour les structures et les personnels associés par une nouvelle offre d'intéressement.

• **Un système plus solidaire** : nous avons pris des mesures pour lutter contre la désertification médicale et favoriser un égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire (création de 100 maisons de santé, augmentation du numerus clausus...). L'accès aux soins pour tous, c'est aussi la simplification du chèque santé (compris entre 100 et 500 euros) pour permettre à tous l'accès à une complémentaire santé. Nous développons aussi une politique de prévention ambitieuse (plan de lutte contre les drogues 2008-2012, 2^{ème} plan Cancer, mesures de lutte contre l'obésité, interdiction de fumer dans les lieux publics...).

• **Un système plus responsable** : nous avons renforcé la lutte contre les abus et les fraudes car il n'est pas acceptable qu'un petit nombre de fraudeurs profitent abusivement de la solidarité de tous. Grâce à ces nouveaux outils, et à des contrôles plus fréquents, l'assurance maladie détecte 70% de fraudes de plus qu'en 2006, soit 384 millions d'euros en 2009 toutes branches confondues.



Personnes âgées et dépendantes : aider, accompagner, soigner

Face au vieillissement de la population et à l'augmentation du nombre de personnes dépendantes (250 000 personnes de plus par an victimes d'Alzheimer), le chef de l'État a annoncé une réforme de la dépendance en 2011.

• D'ores et déjà, de grands plans de développement du nombre de structures d'accueil ont été lancés ces dernières années. En particulier, le Plan solidarité-grand âge 2008-2012 a fixé des objectifs ambitieux de création de places en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et en services de soins infirmiers à domicile (SSIAD). **Son objectif initial était la création de 25 000 places en établissement, seuil qui sera dépassé, ainsi que de 232 000 places de SSIAD.**

• Doté d'une enveloppe de 1,6 milliard d'euros, le Plan Alzheimer 2008-2012 crée un centre national de référence, de nouvelles structures de répit pour les aidants familiaux et développe la recherche.

• La première conférence nationale du handicap, présidée par Nicolas Sarkozy, a insufflé une nouvelle dynamique : d'ici 2012, 50 000 places en établissements seront créées et l'allocation adulte handicapé augmentera de 25%.

• Avec 230 millions d'euros, le Plan soins palliatifs 2008-2012 permettra de doubler le nombre de patients pris en charge et de développer la culture palliative.

Famille

La famille est le premier lieu d'éducation et de solidarité, et le premier lieu de transmission de valeurs fondamentales de notre société comme le respect et le mérite.

Notre objectif est d'aider les familles en leur donnant les moyens d'accomplir leur mission éducative à chaque étape de la vie :

• **Les mesures en faveur de la petite enfance** pour créer 200 000 offres de garde supplémentaires d'ici 2012 sont bien engagées : augmentation du nombre de

places en structures collectives, passage de trois à quatre enfants pouvant être gardés par les assistantes maternelles, revalorisation du complément "libre choix du mode de garde", destiné aux parents qui emploient un salarié à domicile ou une assistante maternelle pour garder leurs enfants, lancement à titre expérimental des jardins d'éveil pour les enfants de 2-3 ans.

• **Les aides financières aux parents ont été revalorisées et réformées pour**

s'adapter à leurs besoins : notre pays consacre 99,7 milliards d'euros à sa politique familiale, soit 5,1% du PIB, alors que la moyenne des pays européens est à 2,5%.

Grâce à cette politique constante et malgré la crise, les Françaises choisissent d'avoir des enfants : nous avons atteint en 2010 le taux record de 2,01 enfants par femme, tout en ayant un taux d'activité féminin qui ne cesse d'augmenter.

Sécurité

Depuis 2002, la Majorité mène un combat de tous les instants contre la délinquance, et ce combat porte ses fruits.

Alors que la délinquance générale avait connu une hausse historique de +17,8% entre 1997 et 2002, elle a baissé, depuis, de -16,2%. **2010 a été la huitième année consécutive de baisse de la délinquance dans notre pays.** Cela correspond à plus de 70 000 victimes épargnées en une seule année.

Mais parce que la délinquance évolue constamment, il faut adapter notre politique de sécurité pour la rendre encore plus performante. C'est tout l'objet de la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (dite LOPPSI II), qui donne à la justice et à la police des moyens accrus pour mieux assurer la sécurité des Français.

Avec la LOPPSI II, la Majorité renforce significativement les moyens de lutter

contre la délinquance : des moyens financiers (avec l'injection de 2,5 milliards d'euros supplémentaires sur 5 ans, qui permettront notamment de multiplier par 3 le recours à la vidéosurveillance), **ainsi que des moyens juridiques et techniques :**

- **Pour faire preuve de fermeté envers les délinquants les plus durs**, la loi prévoit des peines planchers pour les primo-délinquants les plus violents.
- **Pour répondre au fait nouveau qu'est la cybercriminalité**, la LOPPSI II permet de renforcer le blocage des images à caractère pédophile sur Internet.
- **Pour permettre la réinsertion des délinquants** et rompre le cercle vicieux de la récidive, le suivi socio-judiciaire, notamment le recours au bracelet électronique, est étendu aux récidivistes

LE CHIFFRE

.....
23 000

C'est le nombre de vies épargnées sur la route depuis 2002, grâce à la politique volontariste de prévention et de sécurité routières de la Majorité.

condamnés à au moins 5 ans de prison, contre 7 ans aujourd'hui.

Cette loi fait aussi **le choix d'un assouplissement pour les délits mineurs, avec un système de récupération des points du permis de conduire plus souple pour ceux qui commettent de petites infractions.**



Justice

• Preuve de la priorité accordée à la Justice, pour la première fois, **le budget de la Justice dépassera 7 milliards d'euros en 2011**, en hausse de 4,15%, après plusieurs années de hausse continue.

• **Le nouvel arsenal pénal a permis de mettre fin au sentiment d'impunité et de mieux encadrer les délinquants les plus dangereux :** grâce à la loi anti-récidive, les délinquants multirécidivistes majeurs et mineurs seront mieux sanctionnés. Par ailleurs, la loi relative à la rétention de sûreté offre la possibilité de placer, à l'issue de leur peine, les criminels les plus dan-

gereux en rétention dans des centres médicaux judiciaires de sûreté. Ainsi, leur libération ne sera plus automatique. Un groupe d'experts évaluera si le détenu demeure ou non dangereux pour la société.

• En outre, nous avons souhaité doter la France **d'un système pénitentiaire moderne et digne qui garantit les droits de chacun :** généralisation du bracelet électronique, programme de construction de 14 000 places de prison supplémentaires d'ici 2017 pour lutter contre la surpopulation carcérale, aménagement de peines en hausse de 16% entre 2009 et

2010 pour faciliter la réinsertion des détenus.

• Enfin, nous avons **réformé notre procédure de garde à vue** en prévoyant un renforcement de la présence de l'avocat dès le début de la garde à vue. Parallèlement, la possibilité de placer quelqu'un en garde à vue sera encadrée : elle ne sera possible qu'à l'encontre des personnes encourant une peine de prison. Nous visons 300 000 gardes à vue en moins par an, soit une très forte réduction par rapport aux 800 000 comptabilisées en 2009.



Transport : le service minimum se met en place !

Le service public symbolise le lien social. C'est l'un des piliers de notre modèle français. Pour le sauvegarder, un service minimum garanti dans les transports était nécessaire. Depuis l'été 2007, l'intérêt des usagers, le dialogue social et la continuité du service public ont constitué la priorité des députés UMP. Pour tous les Français, la nouvelle procédure de prévention des conflits a nettement amélioré les conditions de transports publics les jours de grèves. Attendu depuis longtemps par plus de 60% des Français, le service minimum a enfin vu le jour, même si le dispositif doit encore être amélioré.

Éducation et égalité des chances

Notre priorité est double : promouvoir l'école "nouvelle génération" avec plus de services pour les élèves et plus de libertés pour les familles ; mieux reconnaître la condition enseignante.

Notre pays investit massivement dans son école (60 milliards d'euros soit 28% du budget de l'Etat) et nous avons raison car l'école est le fondement de notre pacte républicain. Malgré ces efforts, les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous : 15% des élèves entrant au collège ont de graves lacunes dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul.

"Plus de services pour les élèves, plus de libertés pour les familles, plus de pouvoir d'achat pour les enseignants !"

L'école n'est pas qu'une question de moyens : avec la baisse du nombre d'élèves dans les collèges et les lycées (145 000 élèves en moins ces trois dernières années), il est logique que le nombre de professeurs diminue (11 200 départs à la retraite n'ont pas été renouvelés en 2007, et 13 500 en 2008). Grâce à ces nouvelles marges de manœuvre, nous avons engagé les



Autonomie, rénovation des campus, réussite pour tous : la réforme des universités en marche

- **Un effort budgétaire sans précédent** : hausse de 50% du budget des universités (soit un investissement de 10 000 euros par an et par étudiant contre 7000 euros auparavant).

- **Des objectifs ambitieux** : rénovation des locaux avec l'opération Campus (5 milliards d'euros), compétences élargies des universités, meilleure orientation et ouverture de la licence sur le monde professionnel.

- **Une vraie justice sociale** : revalorisation des bourses de 5%, prêts bancaires sans caution, 12 000 constructions et réhabilitations de logements étudiants par an, amélioration de la situation des jeunes chercheurs.

réformes de structure dont l'école a besoin :

- **plus de services pour assurer la réussite de tous les élèves** : nouveaux programmes recentrés sur les fondamentaux, stages de remise à niveau pour les CM1 et CM2, stages d'anglais gratuits proposés aux lycéens depuis février 2009.

- **plus de libertés pour les familles** à travers l'assouplissement de la carte scolaire (le nombre d'élèves boursiers

ayant obtenu l'affectation souhaitée a augmenté de 30%), droit à l'accueil des enfants dans les écoles en cas de grève...

- **plus de pouvoir d'achat pour les enseignants** à travers un effort inédit de 410 millions d'euros pour les enseignants (soit une prime annuelle d'entrée dans le métier de 1 500 euros et une augmentation de 500 euros par an de la rémunération d'un enseignant qui effectue 3 heures supplémentaires par semaine).

Logement

Au-delà de l'effort majeur consenti pour la construction de logements (plus de 450 000 logements autorisés à la construction en 2010), la majorité parlementaire a concentré ses efforts sur :

- **l'accès au logement** : mise en œuvre du droit au logement opposable (DALO), garantie universelle des risques locatifs (GRL), réduction du dépôt de garantie à un mois, généralisation du tiers payant pour les aides au logement, indexation des loyers sur le seul indice des prix à la consommation, revalorisation des aides au logement, lancement d'un service public de l'hébergement et de l'accès au logement...

- **l'accession à la propriété** : plusieurs mesures ont été prises pour favoriser

l'accession à la propriété, telles que la déductibilité des intérêts d'emprunt, le renforcement du prêt à taux zéro, le développement de la location-accession à la propriété, ainsi que la réduction d'impôt « Scellier » pour ceux qui souhaitent investir dans un logement neuf pour le louer.

- **la préservation du niveau de vie des locataires** : poursuite du programme national de rénovation urbaine, programme pluriannuel de rénovation des quartiers anciens dégradés, vente des maisons à 15 euros par jour pour les primoaccédants, abaissement du seuil de revenu pour l'accession à un logement social pour favoriser les familles réellement modestes, lutte contre les marchands de sommeil...

Culture : de nouvelles voies ont été ouvertes

Nous avons ouvert le débat sur le juste équilibre entre liberté individuelle et protection des droits d'auteurs. Nous avons pris des mesures pour favoriser l'accès à la culture : démocratisation (développement de l'éducation culturelle et artistique) ; accès facilité aux archives publiques ; partenariat rénové entre l'Etat, les collectivités locales et les acteurs du spectacle vivant (Entretiens de Valois). Nous avons aussi généralisé et rendu obligatoire l'équipement numérique des salles de cinéma, afin de protéger les petites salles (notamment en zones rurales), d'assurer un maillage territorial complet et de garantir la diversité de l'offre culturelle.

Enfin, nous avons engagé une vaste réforme de l'audiovisuel public visant à garantir son financement et une télévision publique de qualité.

Immigration, intégration et co-développement

- **Nous avons intensifié la lutte contre l'immigration clandestine et la fraude en renforçant les contrôles** : depuis 2007, plus de 110 000 personnes ont été raccompagnées dans leur pays d'origine. Sur la même période, plus de 102 000 ressortissants étrangers démunis de visas ont été empêchés d'entrer sur le territoire national par la police aux frontières.

En 2010, 183 filières d'immigration illégale ont été démantelées, soit une progression de plus de 80% en deux ans.

Entre 2006 et 2009, le nombre d'opérations conjointes de lutte contre le travail illégal intéressant les ressortissants étrangers a augmenté de + 350%, le nombre d'employeurs mis en cause dans ces procédures augmentant de + 175%.

- **Nous avons pris des mesures pour offrir une meilleure intégration aux étrangers résidant légalement sur notre sol** :

Depuis 2003, près de 500 000 personnes ont signé un contrat d'accueil et

d'intégration. En 2009, 15 100 personnes obtenaient le diplôme initial de langue française. Alors que moins de 12 000 étrangers bénéficiaient en 2006 d'une carte de séjour attribuée pour des motifs de travail, ils ont été plus de 21 000 en 2008 et 20 000 en 2009.

- **Nous continuons, comme nous nous y sommes toujours engagés à accueillir des réfugiés politiques** : environ 10 000 réfugiés politiques sont accueillis chaque année par la France : + 20% de demandes d'asile en 2008 et + 12% en 2009. Au total, les demandes reçues par l'OFPRA sont passées de plus de 35 500 en 2007 à près de 47 700 en 2009.

- **Nous avons accentué les politiques de co-développement, clé d'une gestion apaisée et durable des flux migratoires** : 15 accords de gestion concertée des flux migratoires ont, d'ores et déjà, été signés, notamment avec le Bénin, la République du Congo, le Gabon, le Sénégal,



l'Île Maurice, le Cap-Vert, le Burkina-Faso, le Cameroun, le Brésil, la Macédoine ou le Monténégro.

- **Nous avons soutenu la signature du Pacte européen sur l'immigration et l'asile** signé par les 27 pays de l'Union européenne et qui reprend le concept d'immigration choisie défendu par la France (lutte contre l'immigration irrégulière, fin des régularisations massives en Europe, délivrance au plus tard au 1^{er} janvier 2012 des visas biométriques, régime commun d'asile...).

Présidence française de l'Union européenne : le retour du politique

Crise russo-géorgienne, crise financière mondiale, Europe de la défense, politique de l'énergie, de la recherche et du développement durable, pacte européen de l'immigration, modernisation de la PAC, signature

du Paquet énergie-climat... : jamais la France n'aura pesé à ce point en Europe, et jamais l'Europe n'aura autant affiché son unité et démontré son influence !



Europe, international, défense

Depuis le référendum de 2005, l'Union européenne connaissait une crise profonde. La France a repris l'initiative et la signature du Traité simplifié en décembre 2007 a constitué une étape décisive pour **mettre en place une Europe plus efficace, plus démocratique, plus transparente**.

Avec Nicolas Sarkozy, nous avons fait **le choix d'une politique étrangère à la fois enracinée dans la famille occidentale** (OTAN, maintien des troupes en Afghanistan) et exigeante avec les zones de conflits (intervention de la France pour sortir de la crise à Gaza, nouvelle politique en Afrique en matière d'aide au développement et de droits de l'Homme).

La France pèse de tout son poids afin d'accompagner les mouvements vers la démocratie des pays du Maghreb et du Proche-Orient (soutien économique, politique et humanitaire constant).

Sans oublier, bien sûr, **les efforts en matière de politique de défense** avec la loi de programmation militaire 2009-2014, la réforme de la carte militaire, le vote pour le maintien des opérations extérieures et la poursuite de la revalorisation de la retraite du combattant.

Développement durable

Le Grenelle de l'environnement a permis de placer les préoccupations écologiques au cœur du débat public et le développement durable au cœur de l'action politique.

Nous avons coordonné nos actions autour de trois exigences : croissance économique, progrès social et respect de l'environnement.

Concrètement, le Grenelle c'est :

- la création ou la sauvegarde de 600 000 emplois dans tous les secteurs de la croissance verte (énergies renouvelables, transports collectifs, constructions...),
- 44 mesures incitatives pour verdir la fiscalité et ainsi favoriser les économies d'énergie (éco-prêt à taux zéro pour financer les travaux de rénovation thermique, bonus-malus fondé sur les émissions de CO2 mis en place sur les ventes de véhicules neufs, prime à la casse...),
- la loi sur la responsabilité environnementale avec la consécration du



principe "pollueur payeur",

- le développement de la consommation de produits "bio",
- 450 milliards d'euros d'investissement d'ici 2020, notamment en faveur des technologies vertes.

La rénovation du fonctionnement de nos collectivités est en marche !

En 2010, nous avons modernisé l'organisation de notre territoire pour l'adapter aux défis de notre temps, afin :

- de remédier à l'empilement des structures,
- de clarifier les compétences et les cofinancements,
- de renforcer la démocratie locale, avec la création du conseiller territorial,
- de moderniser l'organisation institutionnelle de nos Outre-mer, qui constituent une richesse économique et culturelle.



La ruralité : de meilleurs services pour tous

Les députés UMP ont agi pour améliorer la qualité et l'accès des services en milieu rural.

D'abord, en favorisant l'accès de tous aux soins de qualité et de proximité : mise en place de Maisons de santé pluridisciplinaires, mesures pour favoriser l'installation en milieu rural (bourses pour les étudiants en médecine, guichet unique pour les professionnels de santé, développement de la télémédecine...).

Ensuite, en connectant nos territoires : par un accès aux nouvelles technologies, par le maintien et la modernisation des lignes ferroviaires.

Enfin, en développant les activités économiques : maintien des exonérations dans les Zones de Revitalisation Rurale, soutien aux dispositifs d'excellence (Pôles d'excellence rurale, grappes d'entreprises, pôles de compétitivité...).

Agriculture

Plusieurs mesures majeures ont été mises en œuvre par la Majorité pour soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche.

Un plan pour une pêche durable a été mis en place ainsi que des mesures d'aides aux équipages. L'agriculture est largement soutenue avec par exemple les aides à l'installation des jeunes agriculteurs, et devient plus durable (développement de l'agriculture bio, réduction de l'usage des pesticides...). Face à la crise profonde du secteur agricole, un plan massif de soutien à l'agriculture a été mis en œuvre dès octobre 2009 (1,8 milliards d'euros de prêts et 650 millions d'euros d'aides de l'Etat).

Avec la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, la Majorité a souhaité renforcer la compétitivité du secteur agricole français. Cela passe notamment par la mise en place d'une politique publique de l'alimentation, le renforcement de l'observatoire des prix et des marges, le développement de la contractualisation, le renforcement des interprofessions, l'amélioration des

instruments de couvertures des risques et des mesures pour lutter contre la consommation des terres agricoles.

La France se place par ailleurs comme leader dans la promotion d'une meilleure régulation des marchés agricoles en Europe et dans le monde. Dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune (PAC), la France défend ainsi une PAC forte et ambitieuse. Par ailleurs, la régulation des marchés des matières premières, notamment agricoles, est une priorité de la Présidence française du G20. L'agriculture n'est pas un secteur économique comme un autre : elle est garante de notre sécurité et de notre indépendance alimentaire et fait partie de notre identité nationale.

Les députés UMP sont particulièrement attentifs à la situation de nos filières agricoles. Dans le cadre des Assises sur la sécurité et l'indépendance alimentaire, des propositions ambitieuses ont ainsi été émises sur la régulation internationale de l'agriculture, la réforme de la PAC et l'agriculture française.

Yves Nicolin

Les activités parlementaires

Au niveau national, Yves Nicolin conjugue de nombreux engagements, multiplie les prises de positions et agit au quotidien pour représenter et défendre le Roannais. C'est l'un des députés les plus actifs et reconnus de l'Assemblée nationale.



Ses fonctions à l'Assemblée nationale :

Commission :

- Membre de la commission des lois

Groupes d'études :

- Président :
 - Filière du chocolat
- Membre :
 - Adoption
 - Artisanat et métiers d'art
 - Défense
 - Eco-construction
 - Enseignement privé sous contrat et hors contrat
 - Imprimerie et culture papier
 - Textile

Groupes d'amitié :

- Vice-Président :
 - Chine
 - Mongolie
 - Russie
- Secrétaire :
 - Madagascar
 - Maurice
 - Vietnam

Son activité parlementaire :

- 129 questions écrites
- 71 propositions de loi déposées et cosignées
- Rapporteur d'un projet de loi majeur sur la modernisation des professions judiciaires et juridiques réglementées
- Rapporteur d'un projet de loi sur l'amélioration des décisions de justice

Au cours de ce mandat à l'Assemblée nationale, Yves Nicolin s'est montré particulièrement actif :

- **Par les nombreuses propositions de loi qu'il a déposées et visant à :**
 - > rendre obligatoire l'information personnelle des propriétaires impactés par l'élaboration ou la révision d'un PLU et ce avant l'approbation du document d'urbanisme par l'exécutif local
 - > inclure dans les forfaits mobiles et internet les appels vers les numéros surtaxés relatifs aux services publics
 - > permettre le dépôt d'une requête d'adoption si l'adoptant décède après l'accomplissement des formalités officielles marquant sans équivoque son intention de recueillir l'enfant
 - > rendre obligatoire et permanente la castration chimique pour les coupables d'agressions sexuelles sur mineur de quinze ans
 - > aider à la pérennité et à la transparence du financement de la vie syndicale
 - > permettre l'attribution par l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de délais supplémentaires pour le paiement des cotisations sociales
- **Par les propositions de loi qu'il a cosignées visant à :**
 - > garantir l'équilibre budgétaire de l'Etat
 - > renforcer le service minimum dans les transports en commun
 - > rendre incompatible l'appartenance à la fonction publique pour les députés et pour les sénateurs
- **Par son rôle de rapporteur de la commission de lois, Yves Nicolin a mis son expertise juridique mise au service de textes ambitieux comme :**
 - > la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à l'exécution des décisions de justice et aux conditions d'exercice de certaines professions réglementées
 - > le projet de loi de modernisation des professions judiciaires et juridiques réglementées
- **En interpellant le Gouvernement par de nombreuses questions orales et écrites par exemple sur :**
 - > la simplification des formalités administratives pour les entreprises d'insertion
 - > le bilan et les perspectives du plan national "maladies rares"
 - > les différents contrats aidés qui ont été mis en place, afin de favoriser l'emploi et la réinsertion dans la vie professionnelle de certains demandeurs d'emploi de longue durée
 - > l'efficacité et le coût de la couverture médicale universelle (CMU)

Depuis 2007, élu local et acteur national, Yves Nicolin est parvenu à répondre à ce double défi grâce à son dynamisme.

- **Un député en mouvement qui s'investi partout avec la même générosité :**
 - > près de 150 000 kilomètres parcourus par train entre Paris et Roanne, soit plus de 3 fois le tour de la terre
 - > 30 000 km en voiture par an
 - > plus de 5 000 personnes reçues à la permanence
 - > 129 questions écrites
 - > une action internationale pour renforcer les coopérations entre la France et l'étranger en matière d'adoption : Haïti, Viêt-Nam, Russie...
- **Aujourd'hui encore, trois nouvelles propositions de lois initiées sur :**
 - > le crédit d'impôt pour les assainissements non-collectifs
 - > la perte de nationalité pour les citoyens non-domiciliés fiscalement en France
 - > l'harmonisation du régime fiscal en matière d'adoption

Redécoupage électoral : le Roannais rassemblé dans une même circonscription

Le redécoupage

En 1986, lors du rétablissement du scrutin majoritaire, il avait été décidé qu'il serait procédé à la révision des limites des circonscriptions, en fonction de l'évolution de leur population. Depuis la délimitation arrêtée en 1986, la répartition des sièges ainsi que la délimitation des circonscriptions n'ont pas été actualisées. Aujourd'hui se traduisent d'importantes disparités démographiques. Soucieux de rétablir les équilibres entre les différentes circonscriptions, et sous le

contrôle du conseil constitutionnel, le Gouvernement a mis en marche le processus qui aboutit aujourd'hui à une nouvelle carte électorale, qui affecte directement le Roannais. La 6^e circonscription, représentée par Pascal Clément, n'existera plus lors des prochaines élections législatives de 2012.

Les 7 cantons de la 6^e circonscription seront répartis entre la 5^{ème} représentée par Yves Nicolin et la 6^{ème} représentée par Jean-François Chossy.



Avec plus de 140 000 habitants et 4 nouveaux cantons, la 5^{ème} circonscription de la Loire en 2012 sera l'une des plus grandes de France. Elle représente près d'un tiers de la surface de tout le Département de la Loire.

Ce qu'en pense Yves Nicolin

« Je regrette que notre Département perde une circonscription. C'est une voix de moins qui s'exprimera en faveur des Ligériens et plus particulièrement des Roannais. Pascal Clément est un homme et un député de grande valeur ; nous lui devons beaucoup, notamment pour le désenclavement du Roannais et la réalisation de l'A89. Nous avons toujours travaillé ensemble pour défendre les intérêts de notre territoire, de nos entreprises et de nos emplois.

Je connais les territoires qui seront demain rattachés à la 5^{ème} circonscription qui font partie intégrante du Roannais. Je regrette vivement que le canton de Saint-Germain-Laval ait été rattaché à la 6^{ème} circonscription. Comme de nombreux maires, je suis intervenu auprès d'Alain Marleix, alors Secrétaire d'État à l'Intérieur et aux Collectivités pour lui demander que le canton de Saint-Germain-Laval reste rattaché à la 5^{ème} circonscription. Pour des questions de seuils démographiques, nous n'avons pu obtenir gain de cause ; je le regrette. Mais j'aurai toujours une attention particulière pour les habitants de ce canton et les projets menés par les équipes municipales. »

Un engagement personnel auprès des responsables nationaux pour les Roannais

Très attaché au dynamisme et au développement des communes rurales de la circonscription, Yves Nicolin est allé à la rencontre des nombreuses personnalités pour se faire le porte parole des habitants du Roannais. Ainsi, grâce à ces interventions notamment auprès du Ministère de l'Intérieur, le député a pu accompagner plus d'une quarantaine de communes depuis le début de la mandature. Grâce à Yves Nicolin, plus de **600 000 €** auront été mobilisés en faveur des bourgs et villages du Roannais.

Notons aussi l'action du député auprès du Ministre de la Santé pour permettre la **réouverture du service de radiothérapie de l'hôpital de Roanne**, ses rencontres régulières avec le Ministre des Transports et ses proches collaborateurs pour permettre la **réalisation de l'A89, la mise à 2x2 voies de la RN7 et de la RN82 entre Neulise et Balginy**, sa rencontre avec le Ministre de la Justice pour « sauver » le **tribunal de Roanne menacé** ainsi que sa rencontre avec de nombreux Ministres ou présidents de Grandes entreprises pour aider le territoire du Roannais.

Comment joindre Yves Nicolin :



À l'Assemblée nationale :
126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP

En circonscription :
4 rue Molière - BP 273 - 42301 Roanne Cedex - Tél : 04.77.70.98.98

Sur internet :
ppyn@orange.fr - www.yvesnicolin.fr

Une équipe de collaborateurs :
A votre écoute du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 9h à 12h.